



LA FORCE  
DE L'INDÉPENDANCE

Nantes, le 08 octobre 2007

**SYNDICAT FORCE - OUVRIERE**  
**DES PERSONNELS DU**  
**DEPARTEMENT LOIRE-ATLANTIQUE**

**COPIE**  
F-8 OC

Monsieur le Directeur Général des Services  
du Conseil Général de Loire-Atlantique  
Hôtel du Département  
3 Quai Ceineray  
44041 NANTES Cedex 01

**Objet : Questions des Personnels de la D.I. « Délégation de l'Aménagement et des Centres d'Interventions »**

Monsieur le Directeur,

**Effectifs D.I. : dans les Centres d'Interventions et Délégation de l'Aménagement**

Nous souhaitons qu'un point détaillé par Centre d'intervention puisse nous être communiqué, précisant les postes vacants, les départs des agents (si possible avec les dates) les recrutements en cours ou effectués et les procédures mises en place.

Nous vous demandons d'anticiper le remplacement des effectifs des départs déjà effectués ainsi que les prévisions de retraites, afin que les équipes soient dans les meilleures configurations possibles pour cet hiver.

**Service Hivernal 2007 / 2008**

Nous demandons de connaître l'organisation du service hivernal,

Le Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale (D.O.V.H.) sera-il conservé comme la saison 2006 / 2007 ?

Nous souhaitons être associé aux éventuelles modifications afin de faire part des demandes des personnels.

Nous demandons que le D.O.V.H. soit présenté au CHS et au CTP pour avis.

**Modalités des horaires de travail des PACTE Junior**

Quelles seront les modalités des horaires de travail hebdomadaire des Pactes juniors dans le cadre des Astreintes, de l'entretien et de l'exploitation, étant donné, que d'après l'administration, ils n'auraient pas droit au paiement d'heures supplémentaires.

### **Assermentation des agents à partir de janvier 2008**

Les assermentations pour constatations du domaine public routier de Loire Atlantique délivré par l'état, seront-ils encore valides, pour les agents n'étant plus en position de mise à disposition de l'état vers le CG à compter de janvier 2008.

### **Accueil des personnels d'exploitation féminin dans les Centres d'intervention**

Est-ce que tous les équipements sont prévus pour l'accueil de ces personnels (vestiaires, sanitaires) ?

### **Homogénéité de fonctionnement et d'organisations dans les Délégations de l'Aménagement.**

Nous demandons que des lignes d'orientations et d'organisations soient plus clairement définies, en référence aux fiches de poste qui sont appliquées de manière différentes dans les sièges des six délégations.

Dans l'attente de réponses favorables, veuillez croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de ma haute considération.

 **Le Secrétaire Adjoint**

  
**Michel PLOTEAU**

**Le Secrétaire Général  
des Personnels du Département**

  
**Jean Manuel DELSAUX**